VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DMT

Par Profil supprimé Postée le 26/06/2015 08:16

Bonjour,
l'un de mes voisins consomme, à priori de la (du ?) DMT.
IL a été évacué en décembre dernier par les pompiers, depuis il fréquente l'hôpital psychiatrique local, ne travaille plus et surtout, ce qui m'inquiète, ce sont ses accès de colère, de plus en plus fréquents, il tape partout dans les murs, sur le sol, insulte chez lui puis dans le meme temps, va se se poster sur le balcon tout à fait calme et fait des doigt d'honneur à un voisin en rigolant.
Il semble que ses accès de violences soient déclenchés par les bruits de la vie en collectivité (notre immeuble est très ancien et l'isolation très faible), tel que l'aspirateur, la musique, la tv etc....
La question se pose de savoir que faire lorsqu'il tape ses crises ?
Qui appeler ? La police, les pompiers ?
Son comportement laisse-t'il entrevoir un danger pour l'entourage que nous sommes ?.
merci d'avance pour votre réponse .

Mise en ligne le 01/07/2015

Bonjour,

Vos inquiétudes sont légitimes, mais il est impossible de juger à distance de la dangerosité de cette personne. Seul un médecin pourrait en juger en le voyant à un moment où il a ce type de comportements. Vous pouvez appeler les pompiers, qui viendront éventuellement accompagnés de la police s'il y a un risque de violence en fonction de la situation que vous décrirez.

Vous pouvez en paralèlle contacter le syndic de votre immeuble dans l'éventualité où ils ne seraient pas au courant de la gêne occasionnée.

Cordialement.